



RALLYE TOURISTIQUE

OFFICE DE TOURISME

GÂTINAIS VAL DE LOING

Samedi 30 mai 2026

Règlement

L'Office de Tourisme Gâtinais Val de Loing organise son 6ème rallye touristique automobile. Le parcours du rallye est déterminé pour faire connaître 3 villages de notre Communauté de Communes et 1 lieu historique situé sur une Communauté de Communes voisine.

Le principe de ce rallye touristique est d'effectuer un parcours de manière ludique. Il consiste à répondre aux questions ou quizz dont les sujets sont liés aux patrimoines bâtis et au patrimoine naturel qui font la richesse des communes traversées.

Pour cela l'aide d'internet, de cartes, de guides ou d'habitants pourra vous être utile. Cette liste n'est pas exhaustive....

Comme en 2025, le départ et l'arrivée du rallye ne se feront pas au même endroit. Pensez à organiser votre co-voiturage au départ de chez vous.

En cas de pluie ou de temps humide les jours précédents, pensez à prévoir des bottes en caoutchouc ou des chaussures imperméables dans votre coffre.

RÈGLEMENT

1. Conditions d'inscription

- Ce rallye est ouvert à toute personne.
- Chaque voiture doit être en conformité et habilitée à circuler (contrôle technique à jour, carte grise, permis de conduire et assurance du véhicule valides).
- Les enfants de moins de 18 ans peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un parent.
- Le droit d'inscription est fixé à :
 - 7 € par personne pour les participants au rallye seul (Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).
 - 20 € par personne pour les inscriptions au rallye avec le repas froid (12 € pour les enfants de moins de 12 ans).
- Attention le nombre d'engagements est limité.
- L'inscription se fait par mail sur l'adresse suivante : tourisme@ccgvl77.fr
- L'inscription n'est valide qu'après réception du bulletin d'inscription complété, du règlement du rallye, daté et signé, le tout accompagné du paiement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de L'Office de Tourisme Gâtinais Val de Loing. Vous pouvez, également, régler par carte bancaire ou en espèces dans les bureaux touristiques de Souppes-sur-Loing et de Château-Landon.
- Clôture des inscriptions le 23 mai 2026 à 17h00.

2. Déroulement du rallye

Accueil des équipages à partir de 8h30 sous la halle d'Egreville. L'horaire précis de votre convocation vous sera communiqué après votre réservation. Il sera remis aux participants les documents suivants :

- Les explications concernant le déroulement du rallye
- Les numéros téléphoniques des membres de l'organisation pouvant être joints durant le rallye en cas de problème ou d'abandon
- Un numéro d'identification pour chaque véhicule
- Un cahier ou des fiches avec les questions en fonction des étapes du rallye

3. Les étapes

A chaque étape, vous aurez des énigmes à résoudre en rapport avec le lieu où vous devez vous rendre. Dans le cas où une énigme ne serait pas résolue, rien ne vous empêchera de rejoindre l'étape suivante.

Des jeux seront également organisés. Ils vous permettront de récupérer quelques précieux points pour monter dans le classement.

4. Aides et matériels autorisés

Les réponses pourront être recherchées sur internet, sur des cartes, des guides, auprès des habitants, etc....

Certaines énigmes requièrent des réponses avec recherche. Les smartphones sont conseillés.

5. Les points totalisés

Le rallye touristique n'est pas une course de vitesse. L'équipe gagnante est celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'ex aequo, les participants seront départagés par un jeu. Selon le cas, les cahiers ou les fiches seront données à l'arrivée de la première ou de chaque étape et devront être rendues avant le départ à l'étape indiquée. La remise des prix se fera en fin de journée après la vérification des fiches et après comptage des points par les organisateurs.

6. Règles de conduite

Les équipages doivent respecter les règles du Code de la Route et le conducteur doit être en conformité avec la loi. L'association décline toute responsabilité relative aux vols, incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir pendant la durée du rallye. Tout abandon en cours de rallye ne pourra donner lieu à un remboursement et l'équipage devra aussitôt en informer les organisateurs par téléphone. La manifestation est placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie, les équipages sont tenus de respecter les riverains, les usagers de la route et les autres équipages ainsi que l'environnement.

7. Publicité

La participation au rallye touristique implique l'acceptation d'être photographié ou filmé pendant l'épreuve. De même, les gagnants acceptent que leurs noms et leurs photos soient diffusés sur le site de l'office de tourisme, de la CCGVL ou sur les journaux locaux.

8. Réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera prise en considération. En revanche, des suggestions seront reçues pour les éditions suivantes.

9. Acceptation du Règlement

Les organisateurs du Rallye se réservent le droit de modifier à tout moment le présent règlement et d'exclure du rallye tout participant qui contreviendrait aux dispositions du Code de la Route et à celles du présent règlement.

10. Dîner final

Un repas froid est proposé pour clôturer la journée. Toutefois vous aurez la possibilité de participer au rallye sans rester à la soirée. Il suffit de le préciser sur la fiche d'inscription.

Rappel des tarifs :

- 7 € par personne pour les participants au rallye seul (Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).
- 20 € par personne pour les inscriptions au rallye avec le repas froid (12 € pour les enfants de moins de 12 ans).

11. N'oubliez pas votre pique-nique !

Un pique-nique tiré du sac se déroulera à la mi-journée sur une des étapes. Un abri est prévu en cas de pluie.

Date :

« Lu et approuvé le règlement du rallye touristique Gâtinais Val de Loing »

Signatures des participants :